LOMBARD ODIER FUNDS

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente des modifications apportées au prospectus (le « Prospectus ») de Lombard Odier Funds (la « Société » ou « LOF » ou « LO Funds »).

Une version du Prospectus dans laquelle les modifications à venir sont mises en évidence peut être obtenue gratuitement sur simple demande adressée à la Société.

Les termes définis dans le présent avis ont la signification que leur confère le Prospectus.

LOF – All Roads Conservative

LOF – All Roads

L'exposition du Compartiment aux swaps sur rendement total exprimée en tant que somme des notionnels devrait être comprise entre 0% et 100% (au lieu de 0% et 50%).

LOF – All Roads Growth

L'exposition du Compartiment aux swaps sur rendement total exprimée en tant que somme des notionnels devrait être comprise entre 0% et 200% (au lieu de 0% et 100%).

LOF – Global Macro

Le Compartiment est renommé « Lombard Odier Funds – Event Convexity ».

Le nom, l'objectif et la politique d'investissement ainsi que le niveau attendu de levier du Compartiment sont modifiés comme suit :

Avant le 11 janvier 2019	A partir du 11 janvier 2019
Objectif	
L'objectif du Compartiment est de générer des rendements en mettant en œuvre une stratégie global macro visant à tirer profit de thèmes macroéconomiques, toutes classes d'actifs et	L'objectif du Compartiment est de générer des rendements en mettant en œuvre une stratégie event driven. Cette stratégie vise à tirer profit d'opérations sur titres telles que, mais sans s'y

Avant le 11 janvier 2019	A partir du 11 janvier 2019
régions confondues.	limiter, les réorganisations, restructurations, fusions, acquisitions, spin-off et autres changements affectant les entreprises et offrant des opportunités d'arbitrage sur la structure du capital: selon l'environnement réglementaire et les possibles synergies résultant des opérations sur titres susmentionnées, le cours boursier d'une entreprise peut s'écarter du cours défini par le consensus avant que l'opération sur titres considérée ait lieu.
Stratégies et construction du portefeuille	
Pour atteindre cet objectif, le Gérant génère des idées et ajuste la pondération de chaque idée en fonction du risque. Les stratégies mises en œuvre dans le cadre de la génération d'idées peuvent inclure, sans s'y limiter, (i) des stratégies macro visant à suivre les tendances macroéconomiques et à exploiter les erreurs d'évaluation résultant des divergences entre les fondamentaux économiques et les interventions politiques/monétaires, générant ainsi des opportunités de rentabilité/risque asymétriques; (ii) des stratégies quantitatives visant à identifier les principaux moteurs macroéconomiques en vue de capter le rendement excédentaire attendu et sélectionner des opportunités directionnelles et de valeur relative au sein de classes d'actifs spécifiques; (iii) des stratégies visant à mettre en œuvre une approche de type "value" pour l'achat et la vente d'options; et (iv) des stratégies combinant librement les approches précitées. Le portefeuille est construit dans le cadre d'un budget de risque et assure la diversification des risques en allouant une pondération ajustée en fonction du risque appropriée à chaque idée, sur la base (i) des degrés de conviction discrétionnaire, (ii) des plafonds des allocations ajustées en fonction du risque à chaque idée/transaction/sous-jacent et (iii) des plafonds relatifs au risque global du portefeuille mesuré à l'aune de la VaR et des pertes maximales historiques.	Le Gérant associe des titres de l'ensemble de la structure financière des émetteurs pour créer des opportunités asymétriques lors d'événements spécifiques. La philosophie d'investissement optimise l'analyse traditionnelle fondamentale event driven avec la convexité offerte par la combinaison des actions, du crédit et des instruments financiers dérivés liés. La stratégie utilise un processus d'investissement méthodique et discipliné, qui commence par des systèmes de sélection et d'analyse pour filtrer l'univers des événements spécifiques et perturbations de sociétés, et aboutit à un portefeuille de positions présentant des structures de négoce asymétriques. Cette stratégie repose sur le concept selon lequel les marchés ne peuvent pas être pleinement efficaces. Le Gérant cherchera par conséquent à superposer l'optionalité des opérations sur titres traditionnelles fondamentales avec les pertes d'efficience liées aux multiples classes d'actifs (convexité du produit), dans le but de créer un profil de rendement plus prévisible.

Avant le 11 janvier 2019	A partir du 11 janvier 2019
Les stratégies sont mises en œuvre principalement par l'intermédiaire du négoce de dérivés (principalement des futures, des forwards, des options d'achat et de vente et des instruments dérivés de gré à gré) sur indices d'actions et d'obligations, y compris le crédit et les monnaies. Des investissements dans des actions ou obligations individuelles peuvent parfois être envisagés comme constituants de paniers personnalisés.	
Gouvernance de portefeuille	
La gouvernance de portefeuille est assurée grâce à des examens pré-transaction et post-transaction effectués par le Gérant et le département de gestion du risque. Ces examens sont pris en compte dans la prise de décision grâce à des échanges permanents entre le Gérant et le département de gestion du risque, chacun ayant des responsabilités clairement définies. Le Gérant réexamine quotidiennement le portefeuille, afin d'évaluer le risque au niveau du portefeuille et de chaque position. Les actions en découlant peuvent inclure le rééquilibrage des pondérations, le blocage des gains, la limitation des pertes et le recouvrement de primes. Au moins une fois par semaine, le Gérant réexamine la thèse d'investissement de chaque idée et tout changement intervenu dans le scénario macroéconomique. Au moins une fois par mois, le Gérant reconstruit un nouveau portefeuille. Le nouveau portefeuille, qui peut souvent comporter des positions très similaires à celles du portefeuille actuel, est déployé en exécutant toutes les transactions marginales nécessaires pour modifier le portefeuille existant, limitant ainsi les coûts de négoce au minimum requis. Le département de gestion du risque fournit un éclairage analytique approfondi et surveille le respect des paramètres de risque.	La gouvernance de portefeuille est assurée grâce à des examens pré-transaction et post-transaction effectués par le Gérant et le département de gestion du risque. Ces examens sont pris en compte dans la prise de décision grâce à des échanges permanents entre le Gérant et le département de gestion du risque, chacun ayant des responsabilités clairement définies. Le Gérant réexamine quotidiennement le portefeuille, afin d'évaluer le risque au niveau du portefeuille et de chaque position. Les actions en découlant peuvent inclure le rééquilibrage des pondérations, le blocage des gains, la limitation des pertes et le recouvrement de primes. Le département de gestion du risque fournit un éclairage analytique approfondi et surveille le respect des paramètres de risque.

Avant le 11 janvier 2019	A partir du 11 janvier 2019
Politique d'investissement	
Le Compartiment peut investir en obligations, autres titres de créance à taux fixe ou flottant et titres de créance à court terme, émis ou garantis par des émetteurs souverains ou non souverains, obligations convertibles, actions, matières premières, monnaies et/ou Liquidités et Moyens proches des liquidités, libellés dans des monnaies de l'OCDE et/ou des Marchés émergents. Les instruments décrits ci-dessus peuvent présenter une quelconque qualité de crédit (y compris des titres d'une notation de qualité inférieure à la notation investment-grade visée au paragraphe 3.2). Jusqu'à 10% du Compartiment peuvent être investis au total en Actions A chinoises, qui sont des actions émises par des sociétés qui ont leur siège en Chine continentale, négociées sur les Bourses réglementées, mais qui ne peuvent être achetées que par l'intermédiaire de certains systèmes de négoce (tels que Stock Connect), en P-Notes pour obtenir une exposition aux Actions A chinoises ou en obligations dim sum (obligations émises en dehors de la Chine mais libellées en CNY), comme précisé au point 2.12 de l'Annexe sur les facteurs de risque. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% du portefeuille dans des obligations émises ou garanties par l'Etat russe admises à une Cote officielle ou traitées sur un Marché réglementé. Les investissements directs sur des marchés russes (autres que les investissements négociés à la Bourse de Moscou (Moscow Exchange)) ainsi que les autres investissements négociés sur des marchés qui ne sont pas des Marchés réglementés mais qui sont notamment transférables, liquides et d'une valeur susceptible d'être déterminée avec précision à tout moment, ne pourront en totalité dépasser 10% des actifs nets du Compartiment. Le Gérant pourra, à sa discrétion, choisir les émetteurs, les marchés (le Compartiment pourra, en particulier, être entièrement investi sur les	Le Compartiment peut investir en obligations, autres titres de créance à taux fixe ou flottant et titres de créance à court terme, émis ou garantis par des émetteurs souverains ou non souverains, obligations convertibles, actions et titres liés aux actions (y compris, sans toutefois s'y limiter, les warrants), matières premières, monnaies et/ou Liquidités et Moyens proches des liquidités, libellés dans des monnaies de l'OCDE. Les instruments décrits ci-dessus peuvent présenter une quelconque qualité de crédit (y compris des titres d'une notation de qualité inférieure à la notation investment-grade visée au paragraphe 3.2). Le Gérant pourra, à sa discrétion, choisir les émetteurs, les marchés et les monnaies. Le Gérant peut mettre en œuvre des stratégies qualitatives et/ou systématiques. Le Gérant peut utiliser une large gamme d'instruments financiers dérivés (en particulier, sans toutefois s'y limiter, des CFD, des options, des futures, des dérivés de crédit (CDS compris), sur taux d'intérêt, d'inflation, sur devises et de volatilité) afin d'adopter des positions longues et courtes sur l'une des classes d'actifs susmentionnées, des instruments, des monnaies, des marchés et/ou des indices (indices de matières premières compris). Dans certaines circonstances, l'exposition nette du Compartiment aux marchés financiers peut être négative.

Avant le 11 janvier 2019	A partir du 11 janvier 2019
Marchés émergents) et les monnaies (monnaies des Marchés émergents comprises). Le Gérant peut mettre en œuvre des stratégies qualitatives et/ou systématiques. Le Gérant peut utiliser une large gamme d'instruments financiers dérivés (en particulier, sans toutefois s'y limiter, des CFD, des options, des futures, des dérivés de crédit (CDS compris), sur taux d'intérêt, d'inflation, sur devises et de volatilité) afin d'adopter des positions longues et courtes sur l'une des classes d'actifs susmentionnées, des monnaies (monnaies de l'OCDE et/ou des Marchés émergents), des marchés (Marchés émergents compris) et/ou des indices (indices de matières premières compris). Dans certaines circonstances, l'exposition nette du Compartiment aux marchés financiers peut être négative.	
Niveau attendu de levier	
1'500%	500%
Budget de risque	
15%	10%

Pour les actionnaires existants, les modifications susmentionnées ne déclencheront pas de réinitialisation de la High Water Mark déterminée à la fin de la dernière période de performance. Cela signifie qu'aucune commission de performance ne sera due avant que la Valeur nette d'inventaire de vos Actions dépasse à nouveau la dernière High Water Mark.

Veuillez noter toutefois que pour différencier votre classe d'Actions des classes d'Actions qui seront lancées après l'entrée en vigueur des modifications susmentionnées (les « Nouvelles classes d'Actions »), vos classes d'Actions seront renommées « Seed » et seront fermées aux nouvelles souscriptions. Ainsi, si vous détenez actuellement une classe MA USD, vous détiendrez une classe MA USD Seed. Toutes les autres caractéristiques de vos classes d'Actions demeureront inchangées.

Si vous souhaitez étoffer votre investissement dans le Compartiment après l'entrée en vigueur des modifications, vous recevrez des Nouvelles classes d'Actions dont la High Water Mark sera équivalente au prix de lancement des Nouvelles classes d'Actions.

LOF – Multiadvisers UCITS

La monnaie de référence du Compartiment change de USD à EUR.

LOF – Emerging Responsible Equity Enhanced

En raison de l'univers d'investissement du Compartiment (à savoir les pays des Marchés émergents y compris la Russie) il est clarifié que les investissements directs sur des marchés russes (autres que les investissements négociés à la Bourse de Moscou (Moscow Exchange)) ainsi que les autres investissements négociés sur des marchés qui ne sont pas des Marchés réglementés mais qui sont notamment transférables, liquides et d'une valeur susceptible d'être déterminée avec précision à tout moment, ne pourront en totalité dépasser 10% des actifs nets du Compartiment.

LOF – Euro Inflation-Linked Fundamental

Le Compartiment est renommé « Lombard Odier Funds – Global Inflation-Linked Fundamental ».

La politique d'investissement est modifiée afin que le Compartiment puisse investir dans des titres libellés en monnaies de l'OCDE (et non plus uniquement en EUR) émis ou garantis par des émetteurs souverains faisant partie de l'OCDE (et non plus uniquement de l'Union monétaire européenne).

Le portefeuille de référence utilisé pour évaluer l'exposition globale n'est plus le « Barclays EUR Government Inflation Linked TR EUR » mais le « Bloomberg Barclays World Govt Inflation-Linked Bonds All Maturities TR EUR Index ».

L'heure limite passe de 12h00 le jour T à 15h00 le jour T - 1.

LOF – Global Climate Bond

La politique d'investissement est modifiée pour indiquer que tout ou partie du produit de la vente de titres de créance sera utilisé pour financer des projets favorisant l'environnement.

Il est de plus clarifié que le Compartiment peut investir jusqu'à 25% de ses actifs en obligations, autres titres de créance à taux fixe ou flottant et instruments de créance à court terme émis par des émetteurs souverains, des sociétés et des entités supranationales et dans le cadre duquel tout ou partie du produit de la vente de titres de créance sera utilisé pour financer des projets sociaux visant à aider à la construction de communautés et d'économies solides, par exemple donnant accès aux structures essentielles de santé, d'éducation, d'électricité ou d'habitation (c'est-à-dire en obligations sociales).

LOF – Emerging Local Currency Bond Fundamental

La politique d'investissement est modifiée pour indiquer que jusqu'à 20% (et non plus 10%) du portefeuille du Compartiment peuvent être investis en obligations du CIBM, en particulier par le biais de Bond Connect.

LOF – TerreNeuve

Investisseurs assujettis à l'impôt en Allemagne

Il ressort de la dernière analyse menée au regard de la Loi allemande sur la fiscalité des investissements (« LAFI ») que le Compartiment ne se qualifie plus comme « Fonds en actions » au sens de la LAFI depuis le 26 septembre 2018 et qu'il ne bénéficie plus de l'exemption partielle prévue à ce titre par la LAFI. Les investisseurs assujettis à l'impôt en Allemagne sont invités à consulter leurs conseillers fiscaux pour de plus amples informations.

*

* *

Les modifications susmentionnées prennent effet le 11 janvier 2019, hormis pour la modification concernant LOF – TerreNeuve.

En tant qu'actionnaire des Compartiments susmentionnés, vous pouvez demander le rachat de vos Actions sans commission de rachat ou leur conversion en Actions d'une autre classe dans le même Compartiment (à condition que l'éligibilité et d'autres critères soient remplis) ou en Actions d'un autre Compartiment de la Société sans commission de conversion dans le mois suivant la date du présent avis.

Des exemplaires des versions actuelles du Prospectus, des documents d'information clé pour l'investisseur, des statuts et les derniers rapports annuel et semestriel de LO Funds peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du siège social de la Société, ainsi qu'auprès du représentant en Suisse.

Représentant en Suisse
Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA
6, avenue des Morgines
1213 Petit-Lancy

Service de paiement en Suisse
Banque Lombard Odier & Cie SA
11, rue de la Corraterie
1204 Genève

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Conseil d'administration

Luxembourg, le 10 décembre 2018